

# LPO François 1er

Faubourg de Vitry-le-Brûlé  
BP 90406

51300 VITRY-LE-FRANCOIS

Tél : 03.26.41.22.00

Mail : 03.26.41.22.01

Mail : [ce.0510062r@ac-reims.fr](mailto:ce.0510062r@ac-reims.fr)

Page Facebook :

<http://www.facebook.com/LycéeFrancois1er/>

Page Internet :

<https://lyc-francois-1er.monbureaunumerique.fr>

Coordonnées :

Madame Claire OSMOND

Directrice déléguée aux formations  
professionnelles et technologiques,  
secteur industriel.

Tél : 03.26.41.22.40

Portable : 07.78.82.45.62

Mail : [claire.osmond@ac-reims.fr](mailto:claire.osmond@ac-reims.fr)

Le lycée a :

12 Bâtiments

12 Hectares

1 280 élèves de la 3ème au BTS

Filières générales,

technologiques et

professionnelles.

## Ouverture Mention Complémentaire Technicien en énergies renouvelables

*Option : énergie électrique*

*Durée formation : 32 semaines*

*Durée formation en entreprise : 16 semaines*

*Effectif : 15 élèves*

*Accessible aux BAC PRO MELEC*



*Dans les domaines d'application et d'utilisation des énergies renouvelables, le technicien doit situer ses interventions dans le cadre global de l'efficacité énergétique du bâti. Ses actions ne peuvent pas se limiter à la réalisation des installations, elles visent à l'obtention de performances énergétiques optimales et pérennes, tant pour des installations nouvelles que pour des installations complétées ou rénovées. Les installations concernées relèvent des domaines suivants :*

- Habitat individuel ou collectif,
- Bâtiment agricoles,
- Locaux tertiaires,
- Locaux industriels.

---

*Fortement demandée, la formation à cette MC TER conduit le technicien à être capable de :*

- Identifier les besoins du client,
- Vérifier les faisabilités de l'installation dimensionnée par le bureau d'étude,
- Répartir les activités au sein d'une petite équipe et assurer l'interface avec les autres corps d'état,
- Installer les équipements,
- Raccorder l'installation aux réseaux électriques,
- Faire les réglages, les tests nécessaires et la mise en service de l'installation,
- Présenter le fonctionnement et l'utilisation de l'installation au client,
- Assurer la maintenance préventive et correctrice de l'installation.

---

*Le niveau de compétence attendu et la diversité des solutions techniques ont conduit à définir deux options distinctes : option A et option B*

*L'option A « Energie électrique » couvre les solutions portant sur*

- Le solaire photovoltaïque
- L'énergie éolienne (petit éolien)
- Les pompes à chaleur, en privilégiant la technologie air-air

